

Master 2 Urbanisme et aménagement parcours Maîtrise d'ouvrage pour un urbanisme en transitions

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Mention :

Urbanisme et aménagement

UFR/Institut :

Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)
Université Gustave Eiffel

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 4

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau 1

Lieu(x) de formation :

Champs sur Marne - Cité Descartes

Accessible en :

Formation continue

Site web de la formation :

<https://www.eup.fr/>

Présentation de la formation

Le parcours "Maîtrise d'ouvrage pour un urbanisme des transitions" est ouvert en formation continue exclusive depuis plus de 25 ans. Parfaitement identifié par les mondes professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, il propose à ses stagiaires une synthèse et un condensé actif des enseignements de l'École d'urbanisme de Paris, y compris dans la prise en compte très volontariste des enjeux liés aux changements global et aux transitions.

Selon le profil initial des personnes retenues, le parcours permet :

- de progresser dans les postes occupés ;
- d'évoluer dans leurs missions ;
- d'engager une reconversion.

Les UE 4 (Concevoir et conduire des démarches de programmation avec les acteurs de la ville et des territoires), UE 5 (Monter et financer des projets en partenariat) et UE 6 (Mettre en œuvre concrètement les actions et les projets) peuvent être suivis individuellement (contacter le responsable du master).

Capacité d'accueil

20

Compétence(s) visée(s)

Les objectifs généraux du parcours sont de former des professionnels :

- en mesure de concevoir, de piloter les différentes phases d'une intervention en ville ou dans les territoires et d'en coordonner les multiples intervenants dans un contexte d'action renouvelé par les enjeux du changement global et des transitions ;
 - familiarisés, aux logiques et aux dispositifs d'action des maîtrises d'ouvrage des mondes professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement face à des objectifs multiples (transition écologique, sobriété foncière, revitalisation...);
 - sensibilisés aux risques, incertitudes et itérations des interventions urbaines complexes.
- À l'issue de la formation les stagiaires seront capables :

- d'inscrire les interventions en urbanisme et aménagement en cohérence avec une stratégie globale de développement d'un territoire et les modalités d'actions publiques locales ;
- d'élaborer et de rendre opérationnelles ces interventions ;
- de produire des connaissances et des analyses dans les domaines liés à l'urbanisme et à l'aménagement en contexte de transitions et les rendre disponibles ;
- de développer une capacité d'analyse et de mise en œuvre des politiques territoriales, des projets urbains et de la gestion urbaine.

Débouchés professionnels

Les débouchés professionnels sont variés, correspondant à la diversité des mondes professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme : chargé d'études, analyste, consultant junior, chargé d'affaires, chargé de mission, chargé de développement, chargé d'opération, assistant chef de projet, chef de projet, responsable de service en urbanisme et aménagement et dans les mondes professionnels connexes (transport, promotion immobilière, etc.).

Ils peuvent s'exercer dans une large palette de structures, publiques, para-publiques ou privées (collectivités locales, société publique locale d'aménagement, établissement public d'aménagement, société d'économie mixte, bureaux d'études, entreprises de promotion immobilière, organismes de logements sociaux, etc.).

Organisation de la formation

Le parcours est structuré de la manière suivante :

- UE 1 : Appréhender les enjeux et penser les stratégies en maîtrise d'ouvrage urbaine et territoriale
- UE 2 : Maîtriser la fabrique de la ville et des territoires et son contexte professionnel
- UE 3 : Agir en aide à maîtrise d'ouvrage
- UE 4 : Concevoir et conduire des démarches de programmation avec les acteurs de la ville et des territoires
- UE 5 : Monter et financer des projets en partenariat
- UE 6 : Mettre en œuvre concrètement les actions et les projets
- UE 7 : Évaluer les actions et les projets
- UE 8 : Comprendre et intégrer les enjeux écologiques et environnementaux dans l'action
- UE 9 : Elargir et approfondir : conférence et voyage
- UE 10 : Rendre compte d'une démarche réflexive

Modalités d'admission en formation continue

Le parcours est en formation continue. Les admissions s'effectuent à partir de l'analyse d'un dossier de candidature, suivie d'un entretien.

Des demandes de validation des acquis professionnels sont possibles pour celles et ceux qui n'auraient pas le niveau de diplôme attendu.

Possibilité de rendez-vous en amont des candidatures, sur demande.

Responsables pédagogiques

Julien ALDHUY

Secrétariat

scola-eup@u-pec.fr

Plus d'informations

Consulter le site de l'École d'urbanisme de Paris

